

TAUX DE L'ABONNEMENT: Pour douze mois... \$2.50 Pour six mois... 1.25

La Gazette de Sorcel

TARIF DES ANNONCES: Les annonces sont lues sur type Brevier. La lre. insertion, par ligne... \$0.10

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, PROPRIETAIRE.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Ls. LALIBERTÉ, IMPRIMEUR.

ADRESSES D'AFFAIRES. G. I. BARTHE, Avocat et Conseil de la Reine, No. 17, RUE GEORGE.

L. P. P. CARDIN, NOTAIRE. No. 86, RUE AUGUSTA.

J. A. E. GENEREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR. Bureau: à BERTHIER, (Ville).

J. R. DESROSIERS, Notaire Public. Bureau, No. 30, rue Georges.

JOSEPH RICHARD, HUISSIER. VILLAGE DE ST. AIMÉ. Comté de Richelieu.

A VENDRE. Cinq acres de terre situés en la paroisse de St. Zénon, comté de Berthier.

A VENDRE. Une voiture (carrosse) de seconde main, à quatre roues, pour une famille à la campagne.

PENSION PRIVÉE. Chambres spacieuses, bonne table, prix modique.

ARTHUR GERVAIS Tailleur. No. 30, Rue Augusta Sorcel

MANUFACTURE DE PORTES, CHASSIS, JALOUSIES ET MOULURES.

CERCUEILS! Cercueils! Ayant en mains des Cercueils de tous genres et de première qualité.

POMPES FUNEBRES. On pourra voir aussi à son établissement des HERBES TOMULAIRES et MONUMENTS de première qualité.

FRANÇOIS ALLARD. 30 juillet 1879 -ua-

THE WEEKLY GLOBE GREAT IMPROVEMENTS IN 1880. THE BEST! THE LARGEST! THE CHEAPEST IN NORTH AMERICA.

FEUILLETON. Les Compagnons de Minuit. PAR LOUIS BAILLEUL. PREMIERE PARTIE.

—Mais quel motif?... —commença de Montclair, lorsque M. de Charleville l'arrêta.

—Oh! monsieur, je vous en prie, renvoyez ces femmes. Celle-ci, avec ses yeux froids, cruels, me fait peur, et cette autre, qui est un démon sous les traits d'un ange, je la hais!...

—C'est vrai, madame, c'est très-vrai, dit le comte; j'approuve ce que vous dites. Je crains que nous ne soyons trop pressés en amenant Hélène ici; mais j'espère que la soulanité de la joie aurait un effet tout différent.

—Le fait est que tout l'aspect de madame de Charleville avait subi un remarquable et effroyable changement; les muscles, autour de la bouche et du gosier, étaient fortement contractés; un feu sinistre brûlait dans la profondeur de ses yeux, et les veines de ses tempes battaient à se rompre.

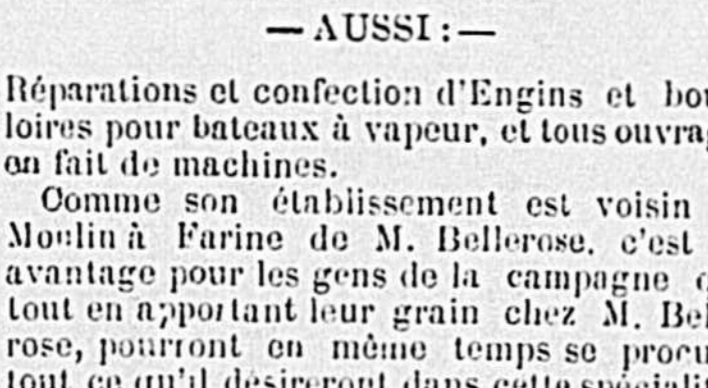
NOUVEL ETABLISSEMENT A SOREL.

FONDERIE! FONDERIE! Le soussigné annonce au public de Sorcel et des campagnes environnantes qu'il a loué le magnifique établissement de fonderie et de machinerie de M. J. O. Bellerose.



Rue du Roi. J. J. BRUNEAU, Fondeur et Mécanicien. 7 Mai 1879 -ua-

MANUFACTURE DE PORTES, CHASSIS, JALOUSIES ET MOULURES.



Office et Manufacture: 133 RUE DU ROI. A quelques pas des Manufactures de MM. Deschamps et fils.

FRANÇOIS ALLARD. 30 juillet 1879 -ua-

—Silence, mon ami, dit-il, attendons la fin du récit du colonel Arimband.

—Oh! quels misérables il y a dans le monde! exclama M. Reverdy, qui se tenait un peu à l'écart, dans l'ombre.

—Mon histoire est déjà à sa fin. Ces individus, alarmés à notre approche, se virent obligés de prendre la fuite, après un semblant de résistance.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

—Raymond—Anne Raymond, monsieur le comte; une jeune personne très-bien élevée, qui, j'en suis persuadé, plaira à mademoiselle de Lorme et fera honneur à ma recommandation.

—M. de Charleville regarda M. Reverdy, comme pour lui demander si c'était bien cela.

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. T. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

AUX ABOYNNÉS.

Nous prions tous nos abonnés indistinctement qui sont retardataires, de se rappeler qu'il nous est impossible de leur adresser La Gazette de Sorel gratuitement.

L'avis qu'ils reçoivent aujourd'hui est le dernier. Nous comptons qu'ils s'y conformeront de suite; autrement, nous serons obligés de faire ce qu'il comporte et ce, sans exception.

Nous n'imposons notre journal à personne, mais ceux qui le reçoivent doivent comprendre qu'ils sont obligés d'en payer l'abonnement.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1879.

Contestation de Richelieu.

A NOS AMIS ET ÉLECTEURS PARTISANS.

Ceux de mes amis qui composaient le Comité de Sorel, chargé de conduire cette affaire, ont abandonné la partie de découragement, m'ont-ils dit, à cause de ce qui s'est passé, (il serait oiseux d'entrer dans les détails) et à cause de ce qu'ils prévoyaient encore pouvoir arriver.....

J'ai protesté vivement, jusqu'au dernier moment, et je proteste encore et publiquement contre cet abandon des intérêts du peuple de ce comté et de la moralité publique.

J'ai averti ceux de mes amis chargés de m'annoncer l'arrangement qui vient d'avoir lieu entre eux et les amis de M. Masse que je protesterais contre cela, car c'est une admission formelle que ce comté est à jamais voué à la corruption la plus effrénée et que la loi même n'offre pas de remède à cet état de choses déplorable au suprême degré, démoralisateur à l'extrême et dishonorable! C'est une admission que l'argent est devenu l'arbitre suprême, le maître absolu en toutes choses! C'est une admission que l'intérêt public est un vain mot! C'est une admission que la morale publique est une singerie!

Non pas que je veuille rien insinuer ni contre les pétitionnaires, ni contre aucun de ceux qui les ont avisés en cette affaire, car je suis convaincu qu'ils ont tous et un chacun agi honorablement, autrement ils n'auraient pas été, ils ne seraient pas mes amis, et ils le sont encore! Mais je dis qu'ils ont mal fait de fléchir, et que, d'après ma manière de voir, ils se sont trompés, car nos adversaires auraient eux-mêmes été obligés d'abandonner la partie, et ils en étaient enfin arrivés là, malgré tous leurs efforts au contraire!.....

Quand on entreprend une pareille lutte, on la mène à terme, quoiqu'il arrive, ou bien, on ne l'entreprend pas!.....

Je n'avais pas voix efficace en cette affaire, car je ne dis pas en justice pour tous mes amis, je n'étais pas alors en mesure, à cause des pertes énormes que je venais de subir, de contribuer de mes deniers aux frais de ce procès. Je n'ai rien soutenu pour la contestation, ni rien payé lors de la lutte. Il y a plus de 20 ans que je me mêle d'élections. Jamais je n'ai demandé, ni reçu un seul sou de qui que ce soit pour cela. J'ai toujours payé et tout payé de mon propre argent et Dieu sait ce que ça coûtait alors, sans parler de ce que j'ai payé pour les élections de ceux que j'ai supportés. Et je n'ai jamais reculé, dans aucune lutte, lorsque j'avais promis de lutter jusqu'à la fin! Mais la dernière lutte, c'est mes amis qui l'ont faite. Je n'ai rien payé autre chose que mes dépenses personnelles. Ce sont eux aussi qui ont entrepris la contestation dans l'intérêt du comté et ils ont eu la bonté d'ajouter aussi par sympathie personnelle pour moi. J'en ai été vivement touché et je serais un ingrat si, par ma manière d'agir actuelle, j'ouvrais la moindre porte à la malveillance contre eux. Aussi je proteste d'avance contre tout ce que mes ennemis pourraient insinuer à cet égard et je les connais assez pour savoir ce qu'ils peuvent dire et faire.

Mais ayant promis, privé et publiquement, à tous ceux (et ils sont nombreux) qui ont alors contribué, à ma demande, au dépôt exigé par la loi, que, pour aucune considération, la contestation de cette élection ne serait abandonnée, je constate publiquement, mais sans rancune ni l'ombre d'un reproche pour ce qui me concerne personnellement, que la contestation de l'élection de Richelieu a été abandonnée, malgré mes vives instances au contraire. Je constate de même que j'ai repoussé avec mépris, les offres d'argent, que l'on m'a faites et refaites à cet égard, jusqu'au dernier moment.

Je constate, en outre, qu'en cette affaire, je suis sacrifié par quelques uns de mes amis politiques pris

de découragement. Je constate enfin, que, désormais, sur le front du comté de Richelieu, on lira ces mots: «à vendre ou à louer:—avis aux enchérisseurs!»

Je n'avais pas l'intention de briguer les suffrages de ce comté advenant la nullité de l'élection, (chose certaine, envers et contre tout,) durant ce parlement, pour plusieurs raisons. Je l'ai fait souvent à ceux qui m'en ont entretenu. Mais j'ai tenu absolument à ce que la loi eût son effet, à ce que justice fut rendue au comté en général et à mes fidèles partisans en particulier. Mes efforts incessants en ce sens ont été impuissants; tout mon travail a été peine perdue. Tant pis!

Je n'en parlerai plus, (à moins que l'on me provoque,) mais je n'ai pas pu m'empêcher de dire ces choses sous forme d'oraison funèbre, sur la tombe du comté de Richelieu, enseveli à jamais dans le linceul de la plus sale corruption!

G. T. BARTHE.

La véritable question.

Les noms de rouges et de bleus n'ont plus leur raison d'être.

Il s'agit de savoir si nous avons le gouvernement responsable, oui ou non.

Il s'agit de savoir si nous revenons aux mauvais jours de l'oligarchie qui a tyrannisé et déshonoré le Bas-Canada.

Il s'agit de savoir si c'est le ministère d'Ottawa qui est le maître des destinées de cette province.

Il s'agit de savoir si, oui ou non, nous avons un système fédéral de gouvernement ou, si nous sommes déjà sous l'empire d'une union législative, ce rêve de Sir John que M. Cartier a une fois fait évanouir, mais que les prétendus héritiers de sa politique sinou de son caractère chevaleresque et noble quoiqu'on en dise, cherchent à nous imposer.

Il s'agit de savoir si c'est le peuple, c'est-à-dire l'assemblée élue par lui, qui doit faire et défaire les ministères, ou si c'est le Conseil Législatif, corps sans âme et, disons-le, sans intelligence, ramassis de vieilles souches pourries du torjisme.

Telle est la question, la seule question qu'il s'agit d'envisager aujourd'hui.

Quels éléments avons-nous en face de cette situation néfaste? Nous avons le parti des Tories qui, imitant les Prussiens, d'entrepreneur jamais la guerre sans avoir plan tracé d'avance, des hommes pour le mener à terme et les moyens nécessaires pour y parvenir. C'est-à-dire l'argent, ce nerf de la guerre, provenant des contrats publics. C'est-à-dire que ce parti achète le peuple bavevole et devenu moulin ou veau, avec son propre argent le tout et lui enlève ensuite la peau avec un cynisme révoltant.

D'un autre côté, nous avons le parti réformiste, le parti constitutionnel, sans chefs accredités, sans discipline, même la discipline. Nous avons des soldats pleins d'enthousiasme, nombreux, dévoués jusqu'au sacrifice personnel, qui se jettent avec ardeur dans la mêlée mais qui vont se heurter, éparés, impuissants, et se briser sur le mur d'acier des phalanges prussiennes ou Tories.

Tel est le spectacle qu'il vient de nous être donné de contempler!

Le résultat naturel est le triomphe du parti Tory, du parti des corrupteurs et la débâcle du parti dévoué à la chose publique, c'est-à-dire le déshonneur et la ruine provinciale!

Jusqu'à quand cela durera-t-il? Si l'y a de l'opinion publique, si Jean-Baptiste est ce qu'il était jadis, la réaction se fera un jour ou l'autre, vivement et efficacement.

Attendons avec patience!

Ne désespérons pas, car il y a telle chose en ce bas monde, même en la Province de Québec, que la justice du peuple, c'est-à-dire du vrai peuple!

Les intérêts privés vs. les intérêts publics.

Dans le discours que M. Blake a prononcé, après son élection, il a dit: «Les intérêts privés sont organisés, mais ceux du public en général sont désorganisés» et il a cité, comme exemple, les MM. Redpath qui souscrivent princièriement dans les élections, mais aux dépens du trésor public qu'ils exploitent.

Cela est vrai et cela peut surtout s'appliquer à notre Province. En effet, qu'a-t-on vu lors de la dernière lutte?

Nous avons vu deux ministres élus par acclamation, malgré les assurances au contraire au moins pour l'un d'eux. Est-il possible de reconnaître, en cela, autre chose que l'action des intérêts privés, faisant son œuvre et éloignant l'opposition légitime et nécessaire sous les circonstances, dans l'intérêt bien entendu du gouvernement responsable?

Et on était l'intérêt public? Désorganisé.

Levis et Brome ont donné aussitôt après, la mesure de ce que pouvait faire

l'intérêt privé habilement exploité, c.-à-d. les rings des chemins de fer, aidés de l'influence déléguée de deux gouvernements.

Époué était l'intérêt public, encore? Désorganisé surtout, si l'on en excepte de nobles efforts isolés et, conséquemment, impuissants.

Faut-il se décourager pour cela et laisser aller la chose publique à la dérive? Non.

L'intérêt public sera si honteusement foulé aux pieds par l'intérêt privé, que le temps n'est pas loin où l'intérêt public se réveillera, s'organisera à son tour et son organisation sera formidable, parce qu'elle représentera le vrai peuple.....

L'intérêt privé fera alors place au grand intérêt public!.....

S'il devait en être autrement, la Province de Québec serait véritablement habitée par une race inférieure et mériterait d'être exploitée, tel et ainsi que l'on se propose de le faire.

Mais, encore une fois, il n'en sera pas ainsi, il ne peut pas en être ainsi!

L'intérêt privé ne saurait dominer longtemps l'intérêt public!

Le "Noveau-Monde."

Dans un long article, notre confrère trouve beaucoup à redire à nos observations sur la conduite du Conseil Législatif.

Le Nouveau-Monde dit, entre autres choses: Toute chambre haute a le droit d'adopter ou de rejeter ce qu'on soumet à son examen et à son approbation; c'est un axiome de droit constitutionnel élémentaire; or le conseil législatif n'a fait qu'user de ce droit; donc il n'a pas outrepassé la limite de ses attributions ni effleuré la constitution.

Les Chambres hautes n'ont pas pour mission d'approuver aveuglément tout ce qu'adoptent les chambres basses; elles doivent jouer un rôle de contre-poids, et il ne saurait y avoir contre-poids s'il n'y avait pas à la fois liberté de jugement, d'appréciation et d'action.

Tout cela est parfait. Mais est-ce bien cela, et rien que cela, que le conseil législatif a fait?

Notre confrère oserait-il le prétendre? Poserait-il la partisannerie jusqu'à cette limite extrême, que de nier la honteuse et tyrannique conduite du conseil législatif dans la dernière crise politique?

Le conseil n'a fait qu'user de son droit, dit notre confrère, mais il n'a pas outrepassé la limite de ses attributions etc. Est-ce qu'il entre dans les limites des attributions du conseil législatif de dire: «Je ne voterai pas les subsides qu'en faveur d'un autre ministère, mais jamais en faveur de celui-ci!»

N'est-ce pas ce qu'a fait le Conseil législatif? Il a refusé obstinément le bill des subsides en entier au ministère-Joly et il s'est en pressé de le voter au ministère-Charlton.

Franchement, notre confrère est trop intelligent pour se tromper, de bonne foi, une pareille thèse.....

Croit-il que ses docteurs sont moins intelligents que lui et qu'étant tout aussi partisans aveugles, se flatterait-il d'être au-dessus de la mêlée? C'en a l'air.

En tous cas, si notre presse n'est pas unanime à condamner l'action du conseil législatif, l'histoire impartiale le fera et sévèrement. Elle stigmatisera également l'action du parti Tory dont le Conseil Législatif s'est fait, en cette circonstance, l'instrument borné, aveugle et tyrannique.

Et si nos contemporains avaient le cœur placé au même endroit que nos pères, il n'y aurait qu'une voix pour demander l'abolition et l'abolition immédiate de cette vieille, rouillée et honteuse nuisance politique!

Coup de pied de l'âne.

En attendant mieux, quel qu'un passe son temps, paraît-il, non seulement à juger sans juris-fiction et à publier cela, mais à débiter contre nous des coqs-l'âne à propos de la réélection des nouveaux ministres dans une feuille de chou que nous avons résolu d'ignorer parce qu'elle est trop méprisable.

Il faut avoir du nez pour en agir ainsi.

Nous nous bornons à constater la chose pour aujourd'hui. Notre quidam peut continuer si le cœur lui en dit.....

Affaire louche.

(De la Patrie.) Messieurs McLean, Rogers & Cie, d'Ottawa, imprimeurs des documents officiels de l'administration fédérale, sont arrivés à l'expiration du terme du contrat qu'ils avaient avec le gouvernement du Dominion et de nouvelles soumission sont été demandées pour les impressions publiques. Voici les principales de celles qui ont été envoyées au comité des impressions du parlement:

B. H. Mackintosh, Ottawa, \$27,133.00
James Hope, " 28,560.00
E. J. Charlton, " 30,970.00
J. C. Boyce, " 32,559.00
Patrick Boyle, Toronto, 33,928.00
McLean, Rogers & Cie, Ottawa 34,123.00
M. H. Hope, Charlton et Boyle ont retiré leur soumission pour des raisons qui sont

restées inconnues, mais qu'on découvre peut-être plus tard. Il n'en est pas ainsi de M. Mackintosh, le propriétaire du Ottawa Journal conservateur d'Ottawa. On est mieux informé sur son compte et en même temps sur celui du gouvernement. M. Mackintosh, on le voit, était le plus bas soumissionnaire et M. McLean, Rogers & Cie les plus élevés. Or, M. Mackintosh a retiré sa soumission moyennant une considération de \$2,000 à lui payable annuellement, ce qui forme pour les cinq années de durée du contrat la somme de \$10,000 à être prise du coffre public pour payer un ami du gouvernement qui a fait une soumission dans le seul but de la retirer. Sous le gouvernement Mackenzie, on exigeait comme garantie de bonne foi de la part d'un soumissionnaire un dépôt de \$1,000 qui était confisqué si sa soumission, étant la plus basse dans l'échelle des offres, était retirée de la compétition. On n'a exigé de M. Mackintosh qu'un dépôt de \$500, et encore lui fut-il remis aussitôt qu'il fut retiré sa soumission.

Cette transaction est revêtue d'un caractère de malhonnêteté si apparent, que la Gazette de Montréal et le Herald d'Ottawa ont virtuellement condamné et demandent l'application d'un système qui mette le public à l'abri de telles conspirations. Il suffit d'une entente entre deux entrepreneurs peu ayant affaire à un gouvernement de vertu peu farouche pour que, comme dans le cas présent, le public perde annuellement \$7,000 sur un contrat d'une trentaine de mille dollars. Trente-cinq mille dollars de sacrifices pour satisfaire les convoitises d'un journaliste conservateur!

Nous signalons hier une rumeur qui prend chaque jour plus de consistance, c'est que les députés fédéraux se font, moyennant finance, les intermédiaires entre les soumissionnaires qui conspirent contre le trésor public et le gouvernement qui se prête scandalement à leurs machinations. Quand pourra-t-on mettre un terme à ces exactions et chasser des régions du pouvoir les hommes qui font une vertu de la dilapidation?

Alors que les libéraux tenaient les rênes du pouvoir, sir John A. Macdonald reprochait à M. Mackenzie de ne donner les contrats qu'aux plus hauts soumissionnaires et lui faisait un crime de ce que, dans tous les cas, il ne donnait pas les entreprises de travaux publics à ceux qui offraient de les exécuter aux conditions les moins onéreuses. M. Mackenzie répondit à cette accusation par un tableau comparatif établissant que, pendant que le gouvernement libéral passait les contrats avec les plus bas soumissionnaires dans la proportion de 85 p. c., le gouvernement Tory n'avait atteint que celle de 69 p. c. Et ces serpuleux d'antan n'accordent aujourd'hui les contrats qu'aux soumissionnaires les plus exigeants et ils font parade de dédain lorsqu'ils parlent de l'habile administration de leurs prédécesseurs!

Le tarif et le revenu.

Sir Leonard Samuel Tilley, ministre des finances, lorsqu'il expose les raisons qui l'ont porté, lui et le gouvernement auquel il appartient, à imposer le tarif actuel au pays, change de prétentions aussi facilement que de convictions. Dernièrement, dans un discours prononcé dans l'Ontario, il a prétendu que le tarif avait pour but unique l'augmentation du revenu public. Sir A. T. Galt a soutenu la même chose en Angleterre, bien que tout le monde se rappelle que le but avoué que visaient les chefs conservateurs lorsqu'ils portaient dans toutes les parties du pays la doctrine protectionniste, c'était le développement de notre industrie manufacturière. L'augmentation du revenu du fisc était alors considérée comme d'importance secondaire.

Le parti libéral, d'accord avec tous les économistes, soutenait et soutient encore qu'un tarif à haute pression, comme celui que nous avons, doit inévitablement nous conduire à une crise plus forte encore que celle dont nous commençons peut-être à sortir et que, sous le rapport du revenu, il ne pourrait pas avoir le résultat prédit. Nos prédictions quant à la ruine de l'industrie se réaliseront dans un avenir plus ou moins rapproché. Quant à nos prévisions pour le revenu, elles sont déjà confirmées ainsi qu'on peut le voir par l'état suivant de nos recettes pour les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre.

Table with 2 columns: Year (1879, 1878) and Revenue amounts for months April through September.

\$5,660,687-\$6,155,276

Pendant les six derniers mois, au lieu d'augmenter, notre revenu des douanes a donc baissé de \$524,592 si on le compare au revenu des six mois correspondants de l'année dernière.

Voyons maintenant quel a été le résultat pour notre revenu de toutes provenances pour les mêmes périodes:

Table with 2 columns: Year (1879, 1878) and Revenue amounts for months April through September.

\$8,806,716 \$10,365,153

Ce qui fait que, pendant les six mois qui ont précédé octobre 1879, notre revenu général, au lieu d'augmenter comme le prédisaient nos adversaires, a diminué de \$1,557,437.—Patrie.

On lit dans la Patrie;

Effets merveilleux de la protection. Les ouvriers n'ont pas d'ouvrage et les quelques-uns qui en ont conservé ont vu leurs gages baisser dans une proportion effrayante. Comme l'hiver s'annonce sous des apparences peu récréatives, les fabricants de chaussures en caoutchouc profitent du monopole que leur donne la protection pour élever le prix de leurs produits. Les chaques, qu'on payait 50 cts. l'an dernier, se vendent cette année 75 cts., et les pantalons, qu'on pouvait avoir pour \$1.25 l'an dernier coûtent aujourd'hui \$1.75. Ce n'était pas assez pour les chefs conservateurs, qui se chauffant aux dépens du public dans les bureaux de l'administration, d'appauvrir la population ouvrière de nos villes, ils veulent encore forcer les travailleurs désœuvrés à aller nu-pieds en hiver. Evidemment, la protection ne protège pas contre le froid.

ANNONCES NOUVELLES.

Nouvelle Librairie PRES DU BUREAU DE POSTE SOREL.

Le soussigné, tout en remerciant le public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis qu'il tient pharmacie à Sorel, a l'honneur d'annoncer qu'en rapport avec sa pharmacie, il vient d'ouvrir une librairie où l'on trouvera toujours un magnifique assortiment de

- List of books: Livres de prières, Livres d'Écoles, Livres blancs, etc. Fournitures de Bureaux. Papeteries de toutes sortes.

Ainsi que du papier à envelopper et de sacs de toutes grandeurs.

Cartons de fantasia pour corbeilles. MOUSSE EN PAQUETS.

Petites Images de toutes sortes. Porte-Monnaies. AUSSI: Caoutchouc pour tabliers.

Le tout sera vendu à des prix réduits. E. HÉROUX. Sorel, 22 Novembre 1879.—3m.

PELLETERIES!!!



L'automne approche et le temps passe vite.

AVIS AUX LEVEURS.—Il est bon de s'y prendre à bonne heure POUR VIDER SES PELLETERIES afin de les faire réparer s'il y a lieu. Il importe plus qu'on ne pense de se hâter de faire réparer ses pelletteries afin de les avoir de bonne heure cette automne, ce que nous sommes en mesure de faire à présent.

A MEILLEUR MARCHÉ

car l'automne approche et alors l'ouvrage abonde et les prix augmentent naturellement.

25 OU 30 PAR CENT.

On ne peut pas se tromper d'adresse. Allez faire visite au MAGASIN DUPLESSIS, BLOC MORASSE, Rue Augusta. Sorel, 3 Septembre 1879.—3m.

CELEBRES LUNETTES ET LORGNONS

De Lazarus & Morris. —AUSI— Lunettes dites de Cristal de Roche.

T. NETTLETON.

Seul Agent pour la ville de Sorel. S'adresser à sa Galerie Photographique, près du marché, ou à son Dépôt de Vaisselle, 31, rue du Roi, en face du magasin Labelle. 12 nov. 1879.—ua.

Il n'y a jamais eu de machine aussi parfaitement bonne, aussi substantielle, satisfaisante et facile à vendre que la machine à point serré offerte au public sous le nom de "New Family machine", \$25 seulement; elle est plus complète en accessoires et meilleure machine que toute autre. D'un travail élégant, bien fait, elle surpasse toutes les autres par le travail qu'elle fait et rencontre parfaitement tous les besoins d'une famille. Garantie par écrit pour 5 ans, et entretenue en ordre sans charge extra. Elle fait toutes espèces d'ouvrages, sur étoffe fine ou forte, que peuvent faire les machines d'ancien prix, aussi vite et avec autant de précision, d'égalité, de force et de fini. Tous les derniers perfectionnements y sont adaptés. L'apprentissage en est facile de même que l'usage, elle ne s'use pas, est toujours prête, et ne se dérègle jamais. Envoyez payable à l'émission en tout endroit. Envoyez payable à l'émission. Les agents font de l'argent rapidement à fournir aux demandeurs cette machine, qui est la moins dispendieuse au monde. Drott de vente gratuit. Pour livres descriptifs, etc., s'adresser à la "FAMILY SHUTTLE MACHINE CO." 755, Broadway, New-York. 23 août 1879.—ua.

AVIS AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Nous offrons en "Joblots" de ce temps-ci le Fonds de Banque de Sorel dont la valeur dépasse \$56,000.00

A 50 PAR 100 DE MOINS QUE LES PRIX EN GROS.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

Vous pouvez dans un seul achat chez DUPUIS FRERES charger les dépenses de plusieurs voyages à la ville, sans compter que vous choisissez vous-mêmes vos Marchandises et que vous ne serez pas exposés à être trompés, ce qui arrive souvent par l'ignorance des échantillons, qui ne peuvent pas permettre de juger de la Marchandise comme si elle était en pièce.

N'oubliez donc pas vos Marchandises sur simples des Comités Voyageurs sous le prétexte que vous ménagez les dépenses d'un voyage à la ville.

NOTES LOCALES.

AUX AMATEURS D'HUITRES.—Monsieur L. T. Trempe, marchand-épicer, rue du Roi, a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de recevoir un lot considérable d'huitres St. Simon et Caraquette de premier choix et d'excellente qualité, qu'il offre en vente à meilleur marché qu'à Montréal et Québec. Avis aux amateurs. Les ordres de la campagne recevront prompt attention.—30 oct. 1m.

Lisez le Feuilleton sur la 1e page, Sonnet sur les danses défendues sur la 4e page.

VENTES par le shérif de ce district : Louis Villard et Gilbert Gougeon, un lot de terre avec bâtisse à Sorel. Vente à Sorel le 4 déc. à 10 a. m.

Thomas Robertson et al vs Joseph O. Bellero, 4 lots de terre avec bâtisses à Sorel. Vente à Sorel le 4 déc. à 11 h. s. m.

PREDICTIONS SUR L'HIVER.—Venez voir de publier ses prédictions sur l'hiver. Il dit que nous aurons un hiver très froid avec peu de neige. Vers le jour de l'an, il y aura une période de temps doux accompagné de pluies. Le printemps sera hâtif et chaud. Durant l'été, le temps sera aussi très-sec et excessivement chaud.

VILLE DE BERTHIER.—La ville de Berthier a été appelée samedi dernier à élire un nouveau conseiller en remplacement de M. J. A. E. Gendreau, résignataire. L'élection a été chahuté contestée de part et d'autre; M. Alfred Couin a été proclamé élu.

Un aqueduc est actuellement en voie de construction à Berthier. M. Fouché, de Joliette, en est l'entrepreneur. D'après les conventions, l'aqueduc doit être livré à la Corporation municipale le 1er décembre.

LUNDI le 8 décembre prochain étant le 25e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, cette grande fête sera précédée à Sorel d'une neuvaine qui commencera samedi le 29 du courant.

DIMANCHE SOIR, le Trois-Rivières, au partance pour Montréal, a pris à Sorel, une si forte cargaison de bêtes à cornes et de fret, et tant de passagers, qu'on a dû mettre le surplus à bord du Berthier, qui est parti tard dans la nuit.

La soirée dramatique et musicale donnée dimanche soir par les élèves du Collège du Sacré-Cœur a très-bien réussi. Le programme se composait d'un drame : Le fils adoptif, d'une force initiale; Les deux aveugles, et de musique vocale et instrumentale d'un choix excellent et d'exécution artistique. Il y a de magnifiques voix parmi les élèves de notre collège, et elles méritent d'être encouragées et cultivées. Un chœur Les Croisés, musique de Clément, croyons-nous, a été magistralement exécuté, et les solos : Le désespoir de Judas et Le petit soulier de Noël bien rendus.

La Fanfare du Collège, progressant toujours, a, comme d'habitude, attiré l'admiration du public.

Pour la partie dramatique, le défaut d'espace nous ôte le plaisir de donner les noms propres qu'il nous suffise de dire que le succès a répondu à l'espérance et que les jeunes acteurs ont été très-heureux dans la reddition de leurs rôles respectifs.

Malheureusement (il y a presque toujours un "malheureusement" en pareille occurrence) la salle était loin d'être pleine, et la recette s'en est sentie. Néanmoins, vu les circonstances, les messieurs du collège s'en déclarent satisfaits et nous prient de remercier cordialement le public d'avoir bien voulu encourager leur soirée.

NOUVEAU STOCK.—Monsieur T. Duplessis, dont l'annonce paraît ailleurs, vient de recevoir son stock d'automne. Tous ceux qui ont visité ce magasin le disent magnifique, et il suffit de jeter un coup-d'œil sur son riche vitrail pour s'assurer qu'il est des mieux assortis. Nous en profitons pour attirer l'attention du public sur notre annonceur.

DRAMATIQUE.—Nous apprenons avec plaisir que plusieurs Dames de charité préparent actuellement une soirée dramatique pour lundi le 8 décembre prochain, au bénéfice de l'Hôpital. Inutile de faire d'avance appel à la charité bien connue de nos concitoyens. Contentons-nous pour le moment de laisser prévoir au public un drame émuant de Mario Uchard : La Flamme, et une comédie-vanille à l'emporte-pièce portant le joli nom de Fricote. Il y aura musique dans les entractes, tableaux-vivants, etc.

Laboratoire chimique, 130, Union St., St. Jean, N. B. Wm. Lunan & Fils. Fabricants de la Poudre à Pâte "Princess" Sorel, P. Q.

Messieurs, La présente certifie que j'ai examiné un échantillon de la Poudre à Pâte "Princess," acheté chez un épicer de cette ville. Je la trouve absolument pure, et entièrement exempte de tout acide, et de toute autre substance nuisible ou étrangère. La Poudre à Pâte "Princess" ne contient que les ingrédients essentiels à un article pur et de première qualité.

24 oct. 1879.—ua. C'est décidément l'hiver qui est arrivé. Après les rudes gélées de la semaine dernière, il a tombé encore un peu de neige, ce

qui a assuré les chemins d'hiver. La navigation par vapeur s'est fermée de Sorel à Québec dès jeudi dernier, le Trois-Rivières le Cultivateur et le Berthier sont maintenant les seuls bateaux d'ici à Montréal.

DEMANDE à votre épicer la Poudre à Pâte "Original" en paquets ou la Poudre à Pâte "Princess" en boîtes de ferblanc, fabriquées par Wm Lunan & Fils, Sorel. Insistez pour voir s'ils procurent, ce sont les meilleures poudres du monde, approuvées par les premiers chimistes du Dominion et patronnées par Son Altesse Royale la Princesse Louise et le Comte de Dufferin. En vente chez les meilleurs épiciers. 24 oct. 1879.—ua.

NOUVEL ORGUE.—Samedi dernier, Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières s'est rendue à St. Barthélemy pour l'inauguration d'un orgue. Il y eut une brillante fête et un grand nombre de MM. du Clergé ont été les hôtes de M. le chanoine Moreau à cette occasion.

COMMUNICATIONS.

SOCIÉTÉ ST. JEAN BAPTISTE DE PITTSFIELD, MASS.

ONZIÈME SEMESTRE. A une assemblée de cette société tenue le 16 nov. 1879, les officiers suivants ont été élus.

- J. P. D. Beauchemin, président; Jean Job Poulin, vice-président; Louis Buteau, sec.-archiviste; Raymond Boez, sec.-correspondant; Clément St. Jacques, sec.-trésorier; J. B. Nichol, 1er comm.-ordonnateur; Joseph Paulin, 2e " Directeurs :—Louis Roberge, Léon Vincent, Louis Valin, Pierre Biron, Joseph Leclair.

LOUIS BUTEAU, Sec.-Archiviste.

ELECTIONS MUNICIPALES A BERTHIER.

Samedi dernier a eu lieu, à Berthier, une élection municipale qui avait pris les proportions d'un événement politique; il s'agissait de pourvoir au remplacement d'un conseiller démissionnaire. Deux candidats étaient sur les rangs : Messieurs Alfred Couin, huissier, et Teller, notaire. Ils étaient tous deux bien exercés, bien préparés, bien appuyés. Aussi la lutte a-t-elle été vive et animée. A la dernière heure, les deux gladiateurs municipaux étaient nez à nez. On ne voulait plus risquer de gageure. Finalement, le parti libéral a mis ses espérances en son candidat M. Couin a remporté la victoire par deux voix de majorité. M. Teller doit des remerciements à ses amis, car ils ont lutté ou cabalé, comme vous voudrez, avec l'énergie du désespoir.

Vainqueurs et vaincus ont droit à l'estime publique.

Conseils à la jeunesse. Ne restez jamais oisif. Il vaut mieux faire des riens que de ne rien faire. Si vos mains ne sont pas propres au travail, faites travailler votre intelligence. Dites toujours la vérité. Il ne faut pas toujours dire ce qu'on pense, mais il faut toujours penser ce qu'on dit. Fréquentez de bonnes compagnies ou bien n'en fréquentez aucune. Un bon livre est un ami qui ne trompe jamais. Faites peu de promesses au monde et n'engagez pas votre liberté. Si vous avez fait une promesse, soyez-y généreusement fidèle jusqu'au bout. Ayez peu d'amis intimes. Gardez vos secrets si vous en avez. Celui qui communique à un autre ses secrets est le premier à donner l'exemple de l'indiscrétion. Lorsque vous parlez à quelqu'un, regardez-le modestement en face. Un regard honteux trahit ordinairement une mauvaise conscience. Une bonne réputation est un bien précieux. Rien n'y fera jamais un sérieux dommage que vos propres fautes. Le poison dans vos veines serait un moindre mal que le poison dans vos principes; la maladie est moins préjudiciable que l'erreur. Quelqu'un vient-il à parler mal de vous, examinez s'il a dit ou non la vérité; corrigez-vous; s'il ne l'a pas dite, soyez tellement vertueux que personne ne puisse ajouter foi à vos colportations. Ne buvez pas de liqueurs fortes. Ne jouez jamais à aucun jeu de hasard...

Nouvelles Canadiennes.

—Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. M. Letellier, qui est encore à Ottawa, voit sa santé se rétablir sensiblement.

SUITE DE.—On mande de Branford, Ont. 16 :

Hier matin la population de cette ville a été mise en émoi en apprenant que M. Thomas Martin, libraire, s'était suicidé. M. Martin s'était levé à l'heure accoutumée et avait fait sa toilette. L'on avait l'habitude de lui porter une tasse de chocolat ou un bol de gruau dans sa chambre avant l'heure du déjeuner. Hier matin, madame Martin lui apporta un bol de gruau, qu'il but pendant que sa femme était dans l'appartement. A peine madame Martin était-elle sortie qu'elle entendit la détonation d'une arme à feu et, poussant la porte de la chambre à coucher, elle vit le corps inanimé de son mari gisant sur le parquet. Les malheurs s'étaient brisés la cervelle. Depuis quelques mois, M. Martin était en proie au

Nouvelles Etrangères.

L'AGITATION EN IRLANDE.—Des dépêches de Dublin mandent que l'agitation augmente de jour en jour en Irlande. La convention nationale d'Irlande a modifié son programme et veut une autonomie complète pour l'Irlande et que le nombre de représentants en parlement soit augmenté. Le gouvernement va envoyer des troupes en Irlande. Il y a eu une grande assemblée à Roscommon et M. Parnell a adressé la parole à la foule.

APPEL D'ORIENT.—Une dépêche de Malte dit que l'amiral Horasby a contremandé l'ordre qu'il avait donné aux vaisseaux de la flotte anglaise de se préparer à faire voile pour l'Orient.

—Le semaine prochaine, M. Gladstone fera connaître son programme touchant les réformes qu'il veut introduire au sujet de l'affermage des terres en Ecosse.

—Le marquis de Salisbury a adressé une correspondance au Times en réponse aux accusations que le duc d'Argyll a portées

découragement à cause d'embarras financiers et il avait dit à un de ses amis qu'il se suiciderait s'il en avait le courage. Avant hier au soir il paraissait plus découragé que de coutume, mais personne ne prévoyait qu'il commettait cet acte de désespoir. M. Martin jouissait d'une haute réputation et tout le monde partage la douleur dans laquelle sa famille se trouve plongée.

LA PRINCESSE LOUISE.—Nous tenons de bonne source, dit le Canada, que Son Altesse Royale la princesse Louise s'embarquera pour le Canada le 22 janvier, à bord du Srenatian, le même steamer à bord duquel elle a traversé deux fois l'Atlantique. La nouvelle publiée par quelques journaux qu'elle devait revenir par un prochain steamer est tout à fait démentie.

—On lit dans le Canada : "Les Débats de la législature provinciale" pour la dernière session seront publiés dans le cours de la semaine prochaine. Au lieu de 250 à 300 pages tel qu'annoncé par les journaux, ce livre aura 500 pages grand format. Ceux qui ont souscrit sont priés de vouloir bien faire parvenir à qui de droit le prix de leur souscription, autre ment le livre ne leur sera pas expédié. Nos confrères sont priés de reproduire cette note.

—L'Éclaireur annonce que M. Baies est passé à la rédaction de l'Événement.

—La majorité officielle de M. Robertson est de 626 et celle de M. Paquet à Lévis de 619.

COMMUNICATION.—La compagnie du chemin de fer South Eastern a l'intention d'établir une communication entre Montréal et son terminus à Longueuil au moyen d'omnibus durant l'hiver.

—Une compagnie au capital de \$100,000 a été formée à Manitoba dans le but de construire une ligne télégraphique entre Winnipeg et la Colombie Anglaise. Cette compagnie sera désignée sous le nom de "Compagnie de télégraphie centrale du Canada."

—On dit que le voyage du major de Winton à Winnipeg a rapporté à celui que le marquis de Lorne et la princesse Louise se proposent d'y faire le printemps prochain.

—On lit dans le Bien public publié à Worcester-Mass : "Jamais l'immigration canadienne-française n'a été si forte en ce pays qu'elle l'est depuis quelques semaines. D'après les données des différents compagnies de chemin de fer, au moins six cents Canadiens nous arrivent par jour.

—Pourtant les récoltes ont été bonnes; des nouvelles manufactures s'établissent en grand nombre par tout le Canada; le grain doit se vendre facilement; nous nous demandons : où est le mal? C'est excessivement pénible de voir la province de Québec sur le point de se dépeupler si rapidement.

—Nous avons questionné récemment plusieurs immigrants qui sont passés par cette ville et la réponse a toujours été : "Il n'y a pas d'argent et nous ne pouvons y gagner notre pain." Un d'eux, qui venait de St. Ours, qui avait eu une belle récolte sur ses trois fermes, nous a fait la même réponse. "Encore une fois, où est le mal?"

CABLE SOUS-MARIN.—M. Georges Van Chauvin et le baron de Cambry, de la Cité du cable transatlantique français, sont à Ottawa et ont eu une entrevue avec le premier ministre dans le but d'obtenir le privilège de relier le Canada avec la France au moyen d'un cable sous-marin. Si le projet qu'ils ont en vue est mis à exécution, il procurera, dit-on, de grands avantages au Canada.

—Les avocats des pétitionnaires dans la contestation de l'élection de l'hon. M. Mercier, ont déclaré l'enquête close, mercredi de la semaine dernière, sans avoir fait entendre un témoin. La cause est soumise à la cour de révision et la pétition renvoyée faute de preuves.

ROMBIA.—On dit que le Parlement fédéral ouvrira le cinq février prochain.

—L'exportation des bestiaux du Canada sera, pendant la saison d'hiver, par le chemin de fer Intercolonial.

—Parlant du Nord-Ouest, le Star de New-York dit : "Si cet immense jardin à bié était cultivé avec succès, il s'opérerait dans le monde des affaires toute une révolution."

—L'honorable James Armstrong, qui résidait autrefois à Sorel et devient depuis juge-en-chef de Ste. Lucie, vient de faire adopter le Code Civil du Bas-Canada, qu'il a modifié pour le rendre applicable à la colonie.

—Le Globe de Paris, faisant un revue de l'état du commerce et des industries dans la métropole de France, dit que, dans la dernière quinzaine, 1208 émigrants de Paris se sont embarqués au Havre pour les Etats-Unis. En dépit de cela, les nouvelles sont généralement favorables et on dit que, dans plusieurs branches d'industrie, à Paris, les ouvriers travaillent en sus des heures ordinaires. Ainsi on dit que les fabricants de porcelaine reçoivent beaucoup de commandes et qu'ils font de grandes exportations au Chili, au Paraguay, au Brésil et au Mexique. L'état du commerce s'améliore à vue-d'œil et les maisons les plus importantes de Paris disent que les affaires prennent beaucoup de développement.

—La veuve de Charles Dickens, le fameux romancier anglais, est morte. Elle était malade depuis 18 mois.

—L'excitation en Irlande est toujours à son comble. On dit qu'il est probable que plusieurs autres arrestations seront faites

contre lui dans le discours qu'il a prononcé à Leeds la semaine dernière.

CRISE MINISTÉRIELLE A ROME.—Il y a eu une crise ministérielle et Signor Cairoli a pris des mesures pour organiser un nouveau cabinet avec Signor Depretis.

RUMORS ALARMANTES.—Une dépêche reçue d'Europe à Halifax par un officier de cette garnison contient des nouvelles alarmantes. Cette dépêche dit que la Turquie, et le consentement de la Russie, met les forts situés sur les Dardanelles en état de défense, et que Lord Dufferin, ambassadeur anglais à St. Petersburg a reçu instruction de cesser toute communication officielle avec le gouvernement russe.

"HOME RULE".—Michael Davitt, James Bryce Killen et James Daly ont été arrêtés pour avoir prononcé des discours séditieux à Guertown, dans le comté de Sligo. Le Freeman's Journal proteste, en termes énergiques, contre ces arrestations et dit que c'est un acte arbitraire de la part du gouvernement. Le placard suivant a été affiché en plusieurs endroits dans le comté de Mayo : "L'heure de la lutte est arrivée! Vos chefs sont en prison! Vous connaissez votre devoir, le ferez-vous? Oui, vous le ferez. A l'avenir donc, venez par milliers et montrez au gouvernement et à l'armée vers où vous êtes prêts à défendre vos droits! Vive le sol et la liberté! Que Dieu sauve le peuple! Billie! Billie! A samedi prochain, à samedi prochain!"

Tous les journaux du matin approuvent ces arrestations à l'exception du News. Le journal The Irish Times, de Dublin, dit que cette mesure de rigueur va faire revivre l'influence de M. Parnell. Un autre journal de Dublin félicite le gouvernement d'avoir montré autant de fermeté. Tous les orateurs populaires qui s'émettent l'agitation dans le pays, ajoute ce journal, fuient devant le danger et, si le gouvernement n'eût pas adopté cette mesure de rigueur, on aurait attribué son inaction à la crainte. Le Daily Express approuve la conduite du gouvernement.

L'arrestation de Davitt a causé une grande agitation parmi la population irlandaise de Danlow, en Ecosse, à qui il devait adresser la parole dimanche prochain. Il n'y a pas de troubles à Dundee jusqu'à présent. Jeudi soir, à Londres, a eu lieu une réunion des partisans de Home rule, il a été décidé de convoquer une assemblée des Irlandais qui résident en cette ville et de tous ceux qui sympathisent avec l'Irlande pour le 30 courant afin de protester contre ces arrestations.

Les Irlandais qui résident à Liverpool, Leeds, Newcastle, Birmingham et Glasgow ont décidé aussi de tenir des assemblées en ces différentes villes dans un but semblable. M. Parnell a retardé son voyage aux Etats-Unis. Il sera invité à prendre la parole à la grande assemblée qui aura lieu à Londres le 30 courant. Dans plusieurs villes de l'Irlande, la police est sous les armes.

L'AGITATION EN IRLANDE.—Une grande assemblée a eu lieu vendredi soir à Dublin. Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. Kirk, Biggar, O'Leary, Farrell et Smyth, membres du parlement. L'assemblée était présidée par M. Dwyer Gray. M. Parnell demandait à l'assemblée d'adopter une résolution afin de protester contre l'arrestation de Killen et Davitt. Il ajouta que les menaces du gouvernement ne pouvaient effrayer la nation irlandaise. Après l'assemblée, M. Parnell fut conduit en triomphe à l'hôtel Impérial, où il adressa de nouveau la parole à la foule. Les félicitations, redoublant l'intervention de la police, ont renoncé au projet de faire une grande démonstration à Manchester. Le gouvernement a pris des mesures efficaces pour surveiller les mouvements des féniés aux Etats-Unis. L'agitation qui règne en Irlande cause un grand malaise. Plusieurs grands propriétaires, craignant d'être assassinés, ont quitté le pays. Des placards excitant le peuple à la révolte ont été affichés en différents endroits. Le gouvernement est décidé à prendre des moyens énergiques pour réprimer les troubles. Parnell ne croit pas qu'il sera arrêté. Deux détachements de troupes ont été envoyés à Ballinacree afin de faire maintenir l'ordre à la grande assemblée qui doit avoir lieu à cet endroit aujourd'hui. Les magistrats disent que le gouvernement veut provoquer des troubles. Le Times dit que, si le gouvernement prend des moyens énergiques, il sera facile de réprimer les troubles. Des dépêches de Glasgow mandent qu'il règne beaucoup d'agitation en cette ville parmi les partisans du home rule. Dans les discours qu'il a prononcés vendredi soir à Dublin, M. Parnell a dit qu'aucun pouvoir au monde ne pourrait empêcher la nation irlandaise de revendiquer ses droits. Les Irlandais, a-t-il ajouté, prouveront à Lord Beaconsfield qu'ils sortent victorieux de la lutte, parce que leur cause est juste.

—Le Globe de Paris, faisant un revue de l'état du commerce et des industries dans la métropole de France, dit que, dans la dernière quinzaine, 1208 émigrants de Paris se sont embarqués au Havre pour les Etats-Unis. En dépit de cela, les nouvelles sont généralement favorables et on dit que, dans plusieurs branches d'industrie, à Paris, les ouvriers travaillent en sus des heures ordinaires. Ainsi on dit que les fabricants de porcelaine reçoivent beaucoup de commandes et qu'ils font de grandes exportations au Chili, au Paraguay, au Brésil et au Mexique. L'état du commerce s'améliore à vue-d'œil et les maisons les plus importantes de Paris disent que les affaires prennent beaucoup de développement.

—La veuve de Charles Dickens, le fameux romancier anglais, est morte. Elle était malade depuis 18 mois.

—L'excitation en Irlande est toujours à son comble. On dit qu'il est probable que plusieurs autres arrestations seront faites

prochainement. Un détachement de troupes est parti de Cork pour Butlerant.

—L'Abyssinie continue toujours de menacer l'Égypte. Le gouvernement anglais a expédié le monitor Sa Gall à Massowah pour protéger les sujets britanniques.

—La paix n'est pas encore rétablie dans la Transvaal. Le général Wolsey est décidé à prendre d'assaut le château-fort du chef Sioceni.

MORT DE MGR. GAUME.—Une dépêche de Paris, en date du 21 courant, annonce la mort de Mgr. G. Joseph Gaume, théologien et écrivain français.

Mgr. Gaume (qui vient de mourir, était né dans la Nièvre (France) en 1800. En lui s'éteint l'un des plus laborieux, des plus dévoués et des plus forts polémistes de l'école catholique de France. Défenseur intrépide de l'enseignement chrétien, on lui doit d'humbles et vigoureux écrits sur les questions d'éducation. Il s'est particulièrement distingué dans ses polémiques entreprises pour faire remplacer dans l'enseignement classique les auteurs païens par les auteurs chrétiens.

Parmi ses nombreux ouvrages on remarque entre autres l'Unique moyen de sauver la société, le Cathéisme de persévérance ou ce qu'on appelle le dogme, moral et liturgique de la religion; Les Trois Rome; Histoire de la société domestique ou influence du christianisme sur la famille.

Après avoir été vicaire général à Nevers, il devint chanoine de la cathédrale de Paris en 1851. En 1846 et en 1852, il fit des voyages à Rome, et dans son dernier il reçut le titre de protonotaire apostolique, qui emporte celui de monsigneur. Il était aussi chevalier de l'ordre de St.-Sylvestre et membre de l'Académie catholique de Rome.

Écrivain distingué et théologien profond, il laisse après lui une marque lumineuse dans les lettres chrétiennes.

—Un nouveau ministère italien a été formé, avec Cairoli comme premier ministre et Depretis comme ministre de l'Intérieur.

MARCHE DE SOREL.

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices in dollars and cents.

EDOUARD CRÉTEAU, Clerc du Marché

LES ANNONCES

DANS LA GAZETTE DE SOREL

SERONT PUBLIÉES

A 25 par cent à meilleur marché qu'ailleurs.

LA GAZETTE étant le journal le plus ancien et le plus répandu dans le District de Richelieu, les annonceurs trouveront leur avantage en donnant leurs annonces à ce journal.

EN VENTE

A ce bureau, une certaine quantité d'encre bleue "Stephen" en bouteilles de diverses grandeurs, à bon marché.

Avis au commerce et aux hommes de bureau—30 oct. juo.

ENSEIGNES.

Les soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont ouvert au

No. 52, RUE AUGUSTA,

une boutique où ils fabriquent et peignent les enseignes.

Ouvrage solide.

Bonne Peinture.

Lettres sur bois.

Lettres sur zinc.

Lettres sur verre.

Vitres gravées en or ou en peinture de toutes couleurs.

On n'aura qu'à donner les commandes et elles seront promptement exécutées.

Les personnes de la campagne sont particulièrement invitées à donner ici leurs commandes pour bonnes enseignes à bon marché.

On aura qu'à visiter leur établissement pour s'assurer de la supériorité de leur ouvrage. Les soussignés se sont fait à Sorel et dans les environs une réputation qui leur attire, nous n'en doutons pas, beaucoup d'encouragement.

52, RUE AUGUSTA, SOREL, ALLARD & CARTIER. 6 Septembre 1879.—6m.

C'EST LE BON TEMPS

Pour les Achats d'Automne.

PAS DE HAUSSE.

MARCHANDISES A BAS PRIX !!

Venez et vous verrez !!

Ne lisez pas ceci—Car si vous en entreprenez la lecture, vous leirez deux fois et vous serez convaincus des vérités qui y sont renfermées.

UNE ANNONCE SÉRIEUSE.

qui ne promet que ce qu'on peut donner, qui attire l'attention sur des réalités et non sur des chimères, devant mériter d'être lus attentivement. L'acheteur profiterait ainsi, à coup sûr, des avantages qui lui sont promis; et, après avoir visité et fait ses emplettes chez le marchand qui avait ainsi annoncé, il s'en retournerait au legis en se disant : "Voilà un honnête homme; j'ai trouvé chez lui ce qu'il m'avait promis."

Depuis sept ou huit ans qu'il tient magasin, le soussigné n'a pas annoncé, il s'est contenté de servir consciencieusement ses pratiques, et c'a été sa seule annonce. Aujourd'hui cependant, on lui dit tant de bien d'une annonce sérieuse et honnête qu'il veut en faire l'essai. Le public, qui le connaît, ne devra pas s'attendre à une réclame pompeuse, qui promette mer et monde et donne plus de beurre que de pain en fin de compte.

Le public est donc invité à lui payer une visite à son magasin.

RUE DU ROI, voisin de l'HOTEL PICHE,

afin de s'assurer personnellement de la vérité de ce qui précède et de ce qui suit.

On n'ignore pas qu'aujourd'hui les prix sont à la hausse; c'est le cri général.

Eh bien! le soussigné a acheté son assortiment d'automne à l'excès-légers termes, qui lui permettent de vendre aux mêmes prix que par le passé.

Les indiennes se vendront, comme auparavant, entre 5 et 10 cts.

Les cotonnades de 5 à 10 cts.

Les étoffes à robes de 10 à 30 cts.

Les tricots de \$1.00 à \$3.00.

Les toiles de 40 cts. à \$1.00 tout laine... et ainsi de suite.

Aucun changement dans les prix.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

M. R.—Le soussigné profite de l'occasion pour annoncer à ses fidèles pratiques de la campagne qu'à part l'avantage d'acheter chez lui aux mêmes prix malgré la hausse, il leur accordera, sur-dessus le marché, une remise libérale sur les achats argent comptant.

J. A. GERMAIN

No. 25, RUE DU ROI.

Porte voisine de Wm. LUNAN & Fils. 2 Avril 1879.—ua.

MARCHANDISES

NOUVELLES

DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ.

DAVID FINLAY.

Le magnifique assortiment de

MARCHANDISES SÉCHES

de DAVID FINLAY est maintenant ouvert à ses pratiques et au public en général. Malgré la hausse sur les marchandises depuis le nouveau tarif, nous continuerons à vendre à l'ANCIEN PRIX, vu que nous avons acheté notre Stock du printemps avant cette hausse.

SAVOIR :

Tweeds,

Draps,

Casimirs,

Coatings,

Tricots,

Etoffes à Robes,

Alpaca,

Mérinos,

Paramatas

Et Soies de toutes couleurs.

Aussi un grand assortiment de CHAPEAUX pour Dames et Messieurs.

Nous avons aussi engagé une des premières maisons de Montréal pour les chapoux de dames, et toute commande laissée à notre établissement sera servie sous le plus court délai.

Il en est de même pour notre boutique de tailleur. Nous continuerons toujours à tenir un grand assortiment de hardes faites et à FAILLER QUATIS ce qui sera acheté ici pour habillements de messieurs.

Toute commande donnée le matin sera livrée le soir même.

Venez voir avant d'aller ailleurs, et vous verrez que vous ne serez pas trompés de ce que l'on vous dit, vu que tous nos achats ont été faits avec de l'argent comptant.

A meilleur marché

QUE PARTOUT AILLEURS.

AU

SERMON SUR LES DANSES DÉFENDUES PRONONCÉ À QUÉBEC PAR M. LE SURE AUCLAIR, DIMANCHE, LE 9 NOV. 1879.

« Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit, qui autem me spernit, spernit eum qui misit me. »

M. F., j'arrive de suite aux témoignages les plus récents, parce qu'il s'agit des danses les plus modernes. Je cite en premier lieu le concile de Québec, où tous les évêques se sont prononcés, sans hésitation, contre vos amusements, que, par politesse, vous appelez danses vives.

Eh bien ! les danses vives, qu'on appelle par là danses rondes, y sont défendues comme ici d'une manière absolue. Tous les évêques catholiques de la nouvelle Angleterre, des États de New-York, New-Jersey et Virginie, sont dans leurs mandements, soit dans leurs sermons, se sont déclarés, de la manière la moins équivoque, contre les danses rondes, valse, polka et autres de même tenue désordonnée.

M. F., en voulez-vous davantage ? Regardons sur l'océan. Nous sommes aux vieux pays d'où nous viennent toutes les lumières, et d'où sont bannis bien des sermons. Et quelles leçons pour notre sujet pouvons-nous tirer du centre si vaste, où brillent tant de soleils de savoir et d'intelligence ?

M. F., s'il fallait remonter aux plus grands orateurs du plus grand siècle, nous aurions les paroles si éloquentes de Bossuet, Bourdaloue et Massillon, qui n'auraient jamais regrettés, et qui n'épargneraient point à la cour de Louis XIV la véritable doctrine sur les danses mondaines de leur époque.

M. F., pour nous borner aux autorités de notre temps, passant sous silence les nombreux mandements épiscopaux qui réprouvent et interdisent les récréations plus que profanes de nos jours, nous nous contentons de citer un passage du mandement publié, il y a peu d'années, par Mgr de Bonald, archevêque de Lyon. Voici ses paroles remarquables et sévères :

« Nous serions tenté de demander si l'on vient pas prendre part, dans les bals, à une fête du paganisme. Nous cherchons la décence, la pudeur, la convenance même ; et nous ne savons où reposer nos yeux, au milieu de ce mélange de nudités honteuses, de danses lubriques et efféminées. Non, ce ne sont pas là les assemblées des chrétiens ; on n'ose dire ce que c'est. Si l'on nous taxe d'exagération, nous demandons à notre tour si ces danses nouvelles n'ont pas été inventées pour mettre à l'aise les cours corrompus !

M. F., en présence de tels et de si nombreux témoins, de tous les temps, de toutes les positions sociales et de toutes les croyances religieuses, je me sens à l'aise, parce que je conçois que ma cause est gagnée. Je ne sache personne de raisonnable qui puisse contester la conclusion d'un procès aussi bien appuyé. Et ce qui me plaît davantage, c'est que ce beau résultat repose sur des autorités compétentes, sans que j'aie du prononcer un seul mot de moi-même. Mais j'entends une voix discordante, celle de certains danseurs qui ne veulent pas être convaincus. Pas de sord plus incurable que celui qui ne veut pas entendre.

M. F., avant de pulvériser cette assertion peu terrible, je vais reproduire les conclusions d'un mandement de l'autorité ecclésiastique de Québec, publié en 1851, et que personne n'a dû oublier, puisqu'un bon nombre de fois on l'a rappelé et commenté du haut de cette chaire. Écoutez encore une fois, pour la dernière, espérons-le, les paroles si précieuses de Mgr Targeon, de vénérable mémoire.

« Nous condamnons et réprouvons absolument ces danses scandaleuses—valse, polka et autres.—Vous ne pouvez, sans péché, ni vous les permettre à vous-même ni les permettre à vos enfants, ni les souffrir dans vos maisons, ni enfin consentir à ce que vos enfants les apprennent. »

Maintenant, je réponds aux danseurs et danseuses qui s'obstinent à ne voir aucun mal dans les danses, surtout dans celles de notre temps. Pour porter un jugement sain, il faut envisager une cause sous un double rapport, c'est-à-dire examiner le faible et le fort, le pour et le contre.

M. F., telle est ma cause avec ces témoignages. Eh bien ! où se trouve la contre-partie ? où sont les autorités qui lui sont favorables ? C'est bien simple : voici toute la défense : « Je n'y vois pas de mal ! et il n'y a pas de péché ! » Et quels sont les auteurs, les savants renommés, les personnes qui maintiennent cette morale ? Mais c'est bien plus simple encore ! C'est une jeune fille de seize ans, un jeune homme sans réflexion ; ce sont les accusés et les coupables qui s'établissent eux-mêmes les juges dans leur propre cause !

M. F., en face de ces deux opinions avec des preuves aussi tran chées sur le sujet du débat, j'écris en mesure de prédire la sentence. Mais je laisse la parole à mon auditoire, bien rassuré sur la décision finale.

M. F., j'en ai appelé à votre jugement. Prononcez : les danses telles que dénommées, sont-elles en danger, sont-elles une chose indifférente ?

Mais j'entends, au milieu de la foule, quelques voix frêles et sans écho : « Les danses ne sont pas un péché ! » Eh ! qui donc ! serais-je espionné par quelque hérétique ? Car le principe protestant, c'est l'interprétation privée, en matière de religion.

M. F., le monde, qui ne donne pas et n'accepte pas les danses prohibées, est naturellement le censeur de ceux qui font le contraire. On entend dire, de ci, de là : Madame A., Mademoiselle B., ne donnent aucune attention aux avis réitérés de ceux qui ont mission de les instruire ; elles continuent bravement à se livrer aux danses défendues, comme s'il n'en eût jamais été question. Et, chose curieuse, on ne parle point des hommes, jeunes ou vieux, qui tiennent la même conduite. J'aime à noter, en passant, que la défense est la même pour les deux sexes—que Messieurs et Madames seront également coupables, aussi longtemps qu'existera la défense du sixième précepté : Non machaberis !

M. F., pour en venir à quelque chose de pratique, je vais terminer par les questions. Et encore, je ne déciderai rien. Vous jugez vous-mêmes et vous seuls, selon la logique et le bon sens ; car j'abandonne les autorités et leurs témoignages, pour ne parler que raison.

I. Peut-on, en toute sûreté de conscience, réunir ensemble, sans la présence des parents, les jeunes gens des deux sexes, dans ce qu'on appelle les bals de Mademoiselle ?

Pour vous aider à former votre réponse, je demande : Seriez-vous bien rassurés sur la moralité d'une école de jeunes enfants, où les deux sexes seraient mêlés confusément et sans aucune classification des uns et des autres ? Non, sans doute et vous n'aurez pas tort de retirer vos enfants d'un pareil danger, pour les confier à une direction plus attentive

Merveilleuse découverte. Universellement utile. Personne qui puisse se dispenser de s'en servir. RIMOLA SAVON NATUREL

Un pur extrait d'herbes et de plantes tropicales (en sirop) possédant de merveilleuses propriétés DÉTÉRGENTES et MÉDICINALES. DENTIFRICE et SHAMPOO NATURELS, les seuls parfaits en usage.

Un pur extrait d'herbes et de plantes tropicales (en sirop) possédant de merveilleuses propriétés DÉTÉRGENTES et MÉDICINALES. DENTIFRICE et SHAMPOO NATURELS, les seuls parfaits en usage.

Chemin de fer du Gouvernement. DIVISION OUEST. Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT POUR OTTAWA. A commencer de Mercredi, le 1er octobre 1879, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

MAGNIFIQUES WAGONS-PALAIS SUR TOUS LES TRAINS DE PASSAGERS. Bureau Général :—13, Place d'Armes.

PREMIER MOULIN DU MONDE donnez-vous donc la peine d'essayer le N. Z. SINGER, vendu seulement par l'unique agent.

REDUCTION DE PRIX. aux Marchands de la Campagne et au Commerce en général.

Farine Préparée, en paquets de 3 et 6 lbs. Farine Préparée de SARASIN en paquets de 6 lbs.

POUDRE À PÂTE "ORIGINAL", en paquets de 3, 5 et 16 oz. GRAND ASSORTIMENT DE CONFISERIE, 24 VARIÉTÉS DE CRACKERS Wm. Lunan & Fils. SOREL, QUE. 1 mar 1879.—un

AXIOME. « Un pied bien chaussé est l'indication d'une bonne santé, d'une bonne bourse, d'une conscience tranquille : c'est l'enseignement d'une personne d'ordre, on la porte partout et tout le monde la voit. »

FELIX PLOUF. Assortiment de CHAUSSURES de toutes sortes, de toutes dimensions et de tous prix. EN DÉPÎT DE LA HAUSSE, M. PLOUF tient ses prix passés ; il compte sur l'encouragement du public, qui ne lui a pas manqué jusqu'ici.

AVIS.—Si vous voulez trouver CHAUSSURE à votre pied, allez au Magasin de FELIX PLOUF, No. 18, RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ.

Magasin d'ENCAN DE D. LEVI. Quelque chose de nouveau ! C'est quel-que chose de nouveau que de pouvoir vous procurer vos MARCHANDISES, vos CHAUSSURES, votre THÉ, votre VAISSELLE, etc., le tout dans un seul et même magasin, ce qui vous sauve un temps précieux et le trouble de courir toute la ville avant de trouver ce que vous voulez vous procurer.

vous pouvez vous procurer tout ce que vous voulez, à environ 50 p. c. meilleur marché que nulle part ailleurs dans cette ville : parce que D. LEVI achète en gros des fonds de banque et peut en conséquence vendre un peu ce qui se vend une piastre ailleurs.

Avant d'acheter ailleurs, faites nous une visite afin d'examiner nos articles et nos prix. En face du Marché, à l'enseigne de la GROSSE BOTTE ROUGE. D. LEVI, SOREL.

NOUVEAU MAGASIN DE MODÉS DAMBORGES JACOBS, RELIEUR, 17, Rue Geogé, 17 SOREL.

Les soulagées, modestes, informent respectueusement le public de la ville de Sorel et des environs, qu'elles viennent d'ouvrir un nouveau magasin contenant un assortiment général d'étoffes de toutes sortes pour Dames et Messieurs.

Une visite est sollicitée au nouvel établissement situé EN FACE DU MARCHÉ Voisin de M. James Morgan, SOREL. DILLES. LUSSIER, MODISTE. 1 mars 1879.—un.

Agence Générale d'Assurance. Polices d'assurance sur la vie, contre le feu et contre les accidents, encaissés aux taux les plus accommodants. La propriété de toute espèce est assurée contre les dommages ou pertes causés par le feu.

Hotel du Canada, MONTREAL, P. Q. Le Propriétaire a le plaisir d'informer le public et le nombreuse clientèle qui l'honneur de son patronage, que l'Hotel du Canada vient d'être entièrement remis à neuf, l'ameublement renouvelé, la Police agrandie, et que rien, dans les améliorations qui ont été faites, n'a été épargné pour assurer aux voyageurs et aux familles tout le confort d'un Hôtel de première classe.

Reconnaisant la bienveillance que le public lui a jusqu'à présent accordée, le Propriétaire redoublera d'efforts pour en mériter la continuation. Des Voitures seront au débarcadere des vapeurs et des chemins de fer.

Excellente publication ! Essayez-en ! Illustrations Magnifiques. 35c. ANNÉE. LE "Scientific American"

Est un grand journal hebdomadaire de première classe, ayant une grande réputation dans le globe le plus recherché, tant avec profusion que pour les plus raffinés ; représentant les inventions les plus récentes et les améliorations les plus nouvelles dans les sciences et dans les arts ; on y trouve des notions nouvelles et intéressantes sur l'Agriculture, l'Horiculture, l'Economie Domestique, l'Hygiène, le Progrès, le Médecin, les sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie, l'Astronomie. Des essais pratiques de la plus haute valeur par les auteurs les plus distingués sur tous les sujets scientifiques sont publiés dans le Scientific American.

BREVETS D'INVENTION. M. MUNN & Co. joignent à leur qualité d'éditeurs du Scientific American, celle de officiers de Brevets d'Invention aux États-Unis et à l'Étranger. Ils sont 35 ans d'expérience comme tels et possèdent maintenant l'établissement le plus complet de Brevets. Les brevets sont délivrés aux conditions les plus faciles. Avis spécial est donné dans le Scientific American sur tout brevet obtenu, avec le nom et la résidence du porteur. Grâce à l'impression publique ainsi fournie, l'attention publique est attirée sur les inventions de nouvelle invention, ce qui en facilite la vente ou l'exploitation.

Toute personne qui a fait une invention ou découvert peut s'assurer gratuitement, en s'adressant à Munn & Co., s'il y a possibilité de la faire breveter. Nous expédions aussi gratuitement notre Manuel sur les brevets, brevets, marques de commerce, le coût du Brevet et la manière de se le procurer, ainsi que les moyens à employer pour obtenir des avances sur les inventions.

Pour le Journal ou les Brevets, s'adresser à MUNN & Co., 37 Park Row, New-York Succursale coin des rues F et 7me. Washington, D. C. 15 nov. 1879.—un

Une visite Au No. 17, RUE GEORGES, SOREL, convaincra le public de la qualité supérieure du travail et des conditions faciles auxquelles M. Jacques exécute les reliures de toutes sortes.

RELIEUR SOLIDE ET ÉCLIANTE. Les ouvrages de luxe, les livres blancs les brochures, les journaux, les revues, les magazines de modes, les livres de musique, tout cette espèce de livres, reliés à bref délai et à 15 p. c. à meilleur marché qu'à Montréal.

Ne laissez pas vos livres se détruire, quand vous avez à votre disposition un tel moyen de les conserver. Les Brochures surtout se détériorent rapidement. Du moment que les feuillets commencent à se détacher, que les fils commencent à se disjoindre, ou que les couvertures sont déchirées, PORTEZ-LES CHEZ LE RELIEUR. Si vous avez de vieux bouquins, précieux souvenirs que vous tenez à conserver, plutôt que de les laisser moisir dans leur coin, PORTEZ-LES CHEZ LE RELIEUR, qui en fera de véritables ornements pour votre Table ou votre Bibliothèque.

GRANDE REDUCTION Economisr c'est s'enrichir. Machines à coudre valant ordinairement \$70 réduites à \$25 seulement. \$150 PAR SEMAINE. FRAIS DE VOYAGE PAYÉS AUX AGENTS

\$25 MACHINE A COUDRE A NAVETTE dite "FAMILY" montée sur table de noyer noir vernie ou lui lre, avec pédale et tous l'accessoires qu'on cune autre machine, réduite à \$25 seulement. Chaque machine est garantie par écrit pour 5 ans. L'entretien ne coûte rien ; on remet l'argent de suite si elle ne donne pas satisfaction.

On remet l'argent avec plaisir si la machine ne travaille pas mieux et se dérange pas plus longtemps que toute machine d'un prix double. Si vous avez déjà quelque machine, achetez celle-ci pour en avoir une meilleure. Elle se recommande par l'aisance et la rapidité de son travail, et la qualité du travail. Elle pousse, coupe, brode, pique, assemble, serre, tord, brode, fait, etc., avec une précision, aisance et rapidité, qu'aucune autre invention du genre ne surpasse. Les prix que nous demandons pour nos machines sont les plus modestes que ceux des secondes mains, ou des machines réparées, ou des restes de fabrique qui ont coûté plus de 100 francs, en être aujour d'hui à des prix réduits de ces machines surannées et défectueuses ; gare aux contrefaçons et n'achetez que des machines saines. Il n'y en a pas de mieux et l'on classe à aussi bas prix que la "Family", et de la même qualité, de plusieurs pièces.

Pour témoignage, voir nos livres, qu'on a envoyés franc de port avec des échantillons de couture etc. Machines expédiées sur n'importe quel pays, quel que soit la distance, et livraison sûre garantie, avec privilège d'examiner minutieusement avant de payer ou sur réception du prix par lettre enregistrée, mandat de poste, ou lettre de change.

On a besoin d'agents par tout le pays pour cette machine, la moins chère, la plus satisfaisante et qui se vend le plus vite. Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser à "FAMILY SHUTTLE MACHINE CO." 755, Broadway, New-York. 23 août —un.

PILULES HOLLOWAY. Cette grande médecine de famille est au rang des principales nécessités de la vie. Ces fameuses pilules purifient le SANG et ont une action des plus puissantes et cependant des plus adoucissantes sur le Foie, l'Estomac, les Reins, et les Intestins.

ONCIENT HOLLOWAY. Ses propriétés puissantes comme curatif sont connues par tout le monde. Pour la guérison des MAUX DE JAMBES, et de l'Estomac, Vieilles Blessures, Douleurs et Ulcères.

La Goutte, le Rhumatisme. Et toutes les espèces de maladies de la PEAU, ou ne la jamais touché en défaut. Les Pilules et l'Onguent sont fabriqués au No. 533, OXFORD STREET, LONDRES, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecine par tout le monde civilisé, avec prescriptions dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces médecines sont enregistrées à Ottawa. Pourquoi toute personne dans les limites des Possessions Britanniques, qui tiendra des contrefaçons en vente sera poursuivie. Les acheteurs devraient toujours regarder au libel qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, ce sont des contrefaçons. 25 juin 1879.—un

IMPRIMERIE DE La Gazette de Sorel. 17, RUE GEORGES, SOREL.

Toutes sortes d'impressions. En Français et en Anglais. A l'usage des Banques, Cours, Bureaux d'Agence, Maisons Commerciales et Industrielles.

CHÈQUES, BILLETS EN-TÊTES DE LETTRES, BORDERS, CIRCULAIRES, EN-TÊTES DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITE, LETTRES FUNERAIRES, ENVELOPPES, ETC., ETC.

AFFICHES, PROGRAMMES, ETC., ETC., ETC. FACTUMS, ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

LISTE DES BLANCS EN VENTE AU Bureau de la "Gazette de Sorel" No. 17, RUE GEORGES, SOREL. POUR LES AVOCATS

Avis au Régistrateur. Demande de l'Etat. Cour des Commissions, Abbaye pour saisie en faillite. Réponses aux Articulations de Fruits. Mémoire de Frais (grand et petit format). Abbaye pour jugement par défaut. Inscription au rôle de Droits. Avis de Plaidoirie. Déclaration générale (deux formats). Déclaration sur billet protesté. Enveloppes de dossiers. Oppositions diverses. Griets d'Appel. Réponses aux Griets d'Appel. Lettres d'avocat.

POUR LES NOTAIRES. Requisition pour assemblée de parents. Acte de vente en français et anglais. Transport. Assemblées de parents. Blancs pour Assemblées de parents. Homologation d'assemblées de parents. Contrat de mariage. Procuration générale. Procuration spéciale en brevet. Protêt en anglais et français. Lettres d'avis de protêt.

POUR LES SYNDICS OFFICIELS. Avis du Syndic au Régistrateur. Demande de l'Etat. Cour des Commissions. Procuration en faillite. Avis et blancs de faillite.

POUR LES HUISSIERS. Procès-Verbal pour enchère. Quotition. Avis Public. Retour d'Huissier. Procès-Verbal de Saisie. Avis de Vente. Tableau des honoraires d'Huissiers. Honoraires de Huissiers.

POUR LE COMMERCE. Bills of Lading. Billeets en blanc pour diverses banques. Livres de bilan en blanc de s Fictules. DIVERS. Engagement des instituteurs. Rôle de Perception Municipale. Affiches "à maison à louer et à vendre" "Chambre à louer" "Maison à vendre" "Magasin à louer" "Magasin et lot à vendre" "Office à louer" "Magasin et logement à louer" Les formules ci-dessus, étant faites d'avance et en grand nombre, seront vendues à bon marché pour argent comptant. Les formules de toutes espèces sont faites avec soin et promptitude sur commande. Les Factums et autres impressions sont exécutés avec soin et à jour dit. Une attention particulière est portée aux ordres de la campagne. Plusieurs volumes de Débats sur la Confédération, français et anglais. Débats des Communes du Canada dans les deux langues. Histoire des Abbayes. Procès Troncher-Buisclair, volumes reliés.